



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du : Mardi 17 décembre 2024

Par : Visioconférence

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Rosette GERMANO
MM. Pierre ALCOVERRO, Christophe BENOIT, Thierry BOREL, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI, Yassine KHELIF, André VITIELLO

Absences excusées : MM. Patrick BEL ABBES, Frank KODJABACHIAN

Assiste(nt) à la séance : Mmes Florence DERBESY et Camille TORRENTE
M. Arnaud DOUDET

M. Yassine KHELIF informe que le Président Eric BORGHINI aura quelques minutes de retard. Il ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et plus particulièrement aux Présidents de District présents et dorénavant invités à toutes les réunions du BE, volonté du Président, pour ce nouveau mandat de 4 ans.

1. POINT ACTUALITÉS

● Informations Président et Directeur Général

▲ Point licences

Le Directeur Général indique que les effectifs licences ont augmenté de 0,6 %, soulignant un atterrissage prévu sur les mêmes effectifs que la saison dernière. Il précise qu'actuellement, 128 000 licences ont été enregistrées, notant une légère baisse du nombre de licences foot animation. Le Directeur Général relève également la position positive de la Ligue au niveau national.

▲ Rapports financiers

Le Directeur Général rappelle à tous les Présidents de District, le mail transmis leur demandant l'envoi des rapports financiers des Districts au regard de l'obligation fédérale.

▲ Naming de la R1 seniors

La LMF souhaite mettre son Championnat Elite en avant et offrir de la visibilité à une marque. Il a été engagé des négociations avec la Société ALEO, déjà partenaire de la Ligue, avec la volonté de nous accompagner dans le temps. Un accord de principe a été obtenu et des réunions de travail pourront être engagées dès le mois de janvier pour mettre en place ce partenariat.

Si le principe est validé par le Bureau Exécutif, il sera présenté en début d'année le rétroplanning de la mise en place du partenariat.

→ Les membres du Bureau donnent un accord pour que le Directeur Général puisse finaliser les travaux engagés.

▲ Représentation

Le Président précise que les membres du Comité de Direction ainsi que les Présidents de District et certains bénévoles pourront être amenés à représenter la Ligue sur des événements de clubs et invitations diverses si la Ligue les sollicite.

2. COMMISSIONS REGIONALES

▲ Commissions Régionales

Il est présenté la composition des Commissions Régionales de la LMF. Les membres du Bureau Exécutif ne formulent pas d'observation. Aussi, une proposition de validation sera faite aux membres du Comité de Direction par voie dématérialisée.

▲ Note Commissions Régionales

Les membres du Bureau Exécutif décident de modifier la note de service validée par le BE du 9 septembre à destination des membres des Commissions Régionales sur les frais de déplacements : au-delà de 150 km possibilité de remboursement pour les Présidents avec accord du Trésorier Général (2 réunions par mois).

3. POINT GROUPE DE TRAVAIL ET RÉUNIONS

Le Directeur Général indique que des groupes de travail vont être mis en place sur divers sujets :

▲ un groupe de travail « URSSAF » suite aux consignes de la F.F.F. constitué ainsi :

- LMF :**
- Thierry BOREL, Trésorier Général
 - Vincent CASERTA, Secrétaire Général
 - Pierre ALCOVERRO, Secrétaire Général Adjoint
 - Arnaud DOUDET, Directeur Général
 - Salima OUARET, Comptable

Districts : Président + Trésorier + 1 membre au choix

1 Représentant des Arbitres / Observateurs

1 Représentant des Délégués

→ Un accord de principe étant communiqué, plusieurs dates seront proposées.

▲ un séminaire des Directeurs LMF et Directeurs de Districts, une fois par an

- ▲ un séminaire des Juristes LMF et Juristes des Districts, une fois par an
 - ▲ un séminaire Communication LMF et Districts, une fois par an
 - ▲ une réunion tous les 2 ans rassemblant l'ensemble des collaborateurs de la Ligue et des Districts
- Les membres du Bureau exécutif émettent un avis favorable.

D'autre part, d'autres réunions seront programmées par MM. Vincent CASERTA et Pierre ALCOVERRO, notamment :

- avec les Secrétaires Généraux des Districts concernant les orientations à mettre en place et l'harmonisation des procédures.
- Avec les Président(e)s des Commissions Régionales

4. POINT FINANCIER

Créance clubs – calendriers saison 2024/2025

Le Directeur Général effectue un point sur les créances des clubs de la saison en cours. Il rappelle tout d'abord la procédure de la Ligue :

- . relevé n° 1 transmis aux clubs, le 31/10
- . Rappel effectué par courriel aux clubs n'ayant pas réglé, les 15/11 et 03/12
- . La date limite de règlement est fixé le 6/12

Pour les clubs encore débiteurs, à compter du 18/12, il est proposé d'appliquer la procédure définie dans le Règlement d'Administration Générale, à savoir :

- . blocage de la saisie des licences (dette supérieure à 300 €)
- . envoi d'une mise en demeure avec délai de 15 jours pour régularisation
- . interdiction de participation aux compétitions régionales.

Le Directeur Général indique qu'au 17 décembre, 241 clubs sont débiteurs pour un montant total de 559 258,05 €, dont 33 clubs débiteurs à plus de 5 000 € correspondant à la somme de 314 450 €. Il souligne que 9 clubs sont débiteurs de plus de 11 000 €. Des prises de rendez-vous ont déjà été planifiées avec certains clubs. Les mises en demeure seront expédiées dès la rentrée.

Une réflexion doit être menée sur l'obligation des prélèvements pour les Clubs de Ligue.

→ Les Membres du Bureau Exécutif valident l'échéancier.

▲ Travaux Pôle Espoirs

Lors du dernier Bureau Exécutif du 1^{er} octobre, il avait été validé l'achat du nouveau mobilier à hauteur de 75 148 € HT.

Le Directeur Général propose, suite à la visite des installations, un devis complémentaire d'un montant de 35 673 € correspondant aux travaux de peintures des murs, plafonds, portes et réparations diverses, soit un total de 110 821 euros amortissable sur 7 à 10 ans.

→ les membres du Bureau Exécutif valident cette proposition.

5. COUPES MÉDITERRANÉE

La Directrice Juridique rappelle que la LMF organise au total 9 Coupes. Elle rappelle ainsi que 9 finales masculines et féminines, seront à organiser lors d'un week-end, dont la date a été fixée en début de saison, le 18 et 19 mai 2025.

Dans le cadre de l'application de la Charte des 15 engagements signée auprès du Ministère des Sports, un appel à candidature a été lancé pour recevoir ces finales, et 10 clubs ont postulé.

Il s'agit du F.C. ST. VICTORET, CARNOUX F.C., ET.S. LA CIOTAT, A.S. BUSSERINE, U.S. VELAUX, GAP FOOT 05, O. ST. MAXIMIN, MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE F.C., F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE et le GARDIA C.

Après étude des dossiers, seul un club répond pleinement au cahier des charges, et notamment au souhait de disposer de deux terrains avec une tribune chacun, il s'agit du GARDIA C.

La C.R. des Activités Sportives a étudié les candidatures et a relevé que :

- Si le club retenu ne dispose pas d'une tribune par terrain, les neuf rencontres devront se dérouler sur un seul et même terrain, les uns à la suite des autres. L'amplitude horaires seraient alors élargie et les clubs pourraient être convoqués très tôt ou très tard.
- Si le club retenu ne dispose pas d'une tribune par terrain, neuf rencontres ne pourront se dérouler sur un terrain en herbe le même week-end.
- Le GARDIA C. a déjà reçu les finales de Coupes et le club disposait de belles infrastructures et de nombreux bénévoles volontaires.

La Commission a alors émis le souhait et la proposition d'organiser ces finales au GARDIA C. pour cette saison. Elle rappelle que le format pourrait être revu la saison prochaine afin que d'autres clubs puissent organiser ces finales.

Les membres du Bureau Exécutif valident le site du GARDIA C. pour recevoir les finales de Coupe Méditerranée.

Ils évoquent également le souhait de modifier les critères du cahier des charges pour les prochaines saisons, afin de pouvoir organiser la compétition dans d'autres lieux.

6. PROJETS ETR

▲ Projet « les Méditerranéennes du Football »

Il s'agit de formations gratuites à destination des femmes éducatrices et arbitres et de valider le projet et les budgets proposés :

VALIDATION BUDGETAIRE

LES MEDITERRANEENNES DU FOOTBALL
Formations gratuites à destination des femmes **EDUCATRICES** et **ARBITRES**



EDUCATRICES



2 FORMATIONS
32 EDUCATRICES



2 FORMATIONS
32 EDUCATRICES

FORMATEURS – 2 CONSEILLERS TECHNIQUES

	Frais de restauration	Indemnités kilométriques
CFI Cannes	72 €	195 €
CFI Draguignan	72 €	135 €
CFI Avignon	72 €	86 €
CFI Aix-en-Provence	72 €	0 €
Coût pour LMF	288 €	416 €

“PERTES” FINANCIERES / FORMATION GRATUITE

Coût / stagiaire	CFI
BUDGET	
Coût pédagogique	90 €
Frais de repas / stagiaire	20 €
Bons de formation	- 30€
Total	80 €
16 stagiaires	1280 € (x4 CFI)



MANQUE A GAGNER : 5120 €
COÛT POUR LMF : 704 €

VALIDATION BUDGETAIRE

LES MEDITERRANEENNES DU FOOTBALL
Formations gratuites à destination des femmes **EDUCATRICES** et **ARBITRES**



ARBITRES



FORMATEURS – 2 CONSEILLERS TECHNIQUES

	Déplacements	Restauration
FIA Féminines	- €	108,00 €

Du 11 au 13 Février 2024 à AIX EN PROVENCE
FORMATION EN EXTERNAT

“PERTES” FINANCIERES / FORMATION GRATUITE

Coût / stagiaire	FIA
BUDGET	
Coût pédagogique	90 €
Frais de repas / stagiaire	30 €
Bons de formation	- 30€
Kit pédagogique	45 €
Total	135 €
20 stagiaires	2700 €



MANQUE A GAGNER : 2700 €
COÛT POUR LMF : 108 €

→ Les membres du Bureau Exécutif valident ces propositions.

▲ Fonctionnement / Coordination des Conseillers Techniques en arbitrage

Il est présenté la description du poste et les missions des Conseillers Techniques en Arbitrage Départementaux. Des réunions communes avec les C.R.A et C.T.R.A seront programmées pour la mise en place d'une politique régionale et un travail commun avec les futurs conseillers techniques recrutés au sein des Districts. Sous l'égide du Directeur Technique, une organisation sera proposée aux Présidents de Districts demeurant les employeurs avec l'autorité hiérarchique.

▲ Régionalisation CT

Il est fait part de la régionalisation du Conseiller Technique du District de la Côte d'Azur.

→ Les Membres du BE valident ces propositions.

7. QUESTIONS DIVERSES

M. Alain BROCHE, Président du District de la Côte d'Azur, relève un problème de calendrier. Ses finales U13 filles et Garçons sont programmées les 3 et 4 mai, en même temps qu'une journée complète de Championnat Ligue, ce qui pose des problématiques de terrains pour d'éventuels clubs recevant. S'agissant des dernières journées, les dates ne pourront pas être modifiées. La LMF tentera d'accompagner les clubs pour trouver d'autres terrains.

La séance est levée à 19h30

Eric BORGHINI
Président